

Les parents ne viennent pas au rendez-vous

... ne répondent pas aux mots et ne rendent pas les papiers importants, que se passe-t-il ?

Les documents que vous donnez aux élèves pour leurs parents sont la plupart du temps trop complexes, trop denses pour des parents qui ne comprennent que peu ou pas le français. Le vocabulaire utilisé dans ces fiches de contact avec les parents d'élèves relève d'un registre de langue soutenu que les parents ne maîtrisent pas toujours. Il faut absolument simplifier les documents que vous transmettez aux parents de l'ENA. Si vous ne les simplifiez pas par manque de temps, veillez au moins à surligner la phrase essentielle du document, les dates à retenir et transcrivez avec des mots très simples le contenu au crayon dans la marge du document.

Dans le cas où vous demandez un rendez-vous aux parents, faites leur parvenir un document très simple de type :
Le JJ / MM / AA
A XXXXXX

Madame, Monsieur XXXXX,

Les professeurs veulent vous voir pour parler de votre enfant Xxxx

- Le JJJJ JJ Mmm à XXhXX.

Les enseignants

RÉPONSE :

C'est possible
Ce n'est pas possible

Signature des parents :

Lorsque les parents ne parlent pas du tout français, trouver un parent d'élèves bilingue qui voudra bien traduire pour la famille.

Recourir à une association qui œuvre pour cette population, peut-être tout simplement au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) dont la famille dépend.

Lorsque les parents commencent à parler français, vous pouvez demander à l'élève de vous aider à traduire, vous pouvez recourir à des pictogrammes, ou des croquis pour expliciter ce qu'ils ne comprennent pas. Si vous attendez d'eux qu'ils vous rendent un document de type attestation d'assurance, montrer leur un exemple rendu par un autre élève.

M.A.J. le 01/02/2010

Dans cette rubrique

- [Accueillir dans le second degré](#)
- [Accueillir à l'école](#)
- [Conseils](#)
- [Outils pour les enseignants](#)
- [Foire aux questions](#)

Foire aux questions

[<<< Retour au sommaire de la FAQ](#)